



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2019

Date de la convocation : 13 mai 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

L'an deux mille dix-neuf, le seize mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RUCET, Maire,

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs LE BOUDEC Christine, RUCET Angélique, LEMOINE Claude, DESERT Christelle, SAGEAN Laurence, LE BOUCHER Gwénaëlle, MARTIN Jean-Loup, BERTHELOT Vincent, ACINA Alain.

Etaient Absents ou Excusés : M. BROMBIN Alain ayant donné pouvoir M. BERTHELOT Vincent, Mme LOURADOUR-DURAND Gisèle ayant donné pouvoir à Mme DESERT Christelle, M. HAMON Pascal ayant donné pouvoir à M. ACINA Alain.

Secrétaire de séance : M. MARTIN Jean-Loup

ORDRE DU JOUR

1/ RENOVATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

- Plan de financement
- Demande de subventions auprès de la CAF et de l'ETAT (Dotation de soutien à l'investissement local DSIL)

2/ ALARMES ECOLE : Le point

3/ VOIRIE : Impasse de l'école

4/ COMMISSION ALSH MUTUALISE

5/ REMPLACEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE

6/ ELECTIONS EUROPENNES DU 26 MAI

DELIBERATION N° 41/2019 – MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'ajouter à l'ordre du jour les 2 points suivants :

- Le Clos Rolland : Rétrocession des réseaux Eclairage Public et voirie, chicanes
- Chaudière de l'école : devis gaz dépannage

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 42/2019 – LANCEMENT DE L'OPERATION « RENOVATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE » ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Lors de la séance du 30 avril 2019, le Conseil Municipal a choisi le cabinet Bucaille et Wiener pour la mission de maîtrise d'ouvrage de l'opération « Rénovation de l'accueil périscolaire et extrascolaire ».

Le cabinet a réalisé une étude de faisabilité de l'opération : les travaux sont estimés à 100 000 € HT, avec un démarrage en octobre 2019.

Ainsi, M. le Maire propose le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Travaux	100 000 € HT	Dinan Agglomération (Fonds de concours)	10 000 €	10%
		Etat (DSIL)	30 000 €	30%
		CAF (Subvention)	15 000 €	15%
		CAF (Prêt à taux zéro)	15 000 €	15%
		Autofinancement	30 000 €	30%
TOTAL	100 000 € HT	TOTAL	100 000 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de lancer l'opération « rénovation de l'accueil périscolaire et extrascolaire » pour un montant prévisionnel de 100 000 € HT, opération qui nécessitera un marché public de travaux,
- SOLLICITE auprès de l'Etat une subvention de 30 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL),
- SOLLICITE auprès de la CAF des Côtes d'Armor une aide financière de 30 000 €, répartie comme suit : 50% en subvention et 50% en prêt à taux zéro,
- SOLLICITE auprès de Dinan Agglomération (Délibération prise le 11 avril 2019) le fonds de concours pour un montant de 10 000 €,
- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 43/2019 – COMMISSION ALSH MUTUALISE AVEC LES COMMUNES DE SAINT HELEN ET PLEUDIHEN SUR RANCE

Le projet de mutualisation de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) avec les communes de Saint Hélen et Pleudihen sur Rance prenant forme, une commission intercommunale est à créer avec 5 membres élus par commune.

5 volontaires se proposent de faire partie de cette nouvelle commission :

- RUCET Jean-Louis,
- RUCET Angélique,
- LE BOUCHER Gwénaëlle,
- BERTHELOT Vincent,
- LEBOUDEC Christine

Il n'y a pas d'opposition.

DELIBERATION N° 44/2019 – VACANCE DE L'EMPLOI DE SECRETAIRE DE MAIRIE AU 1^{ER} JUILLET 2019

Le poste de secrétaire de mairie sera vacant au 1^{er} juillet 2019 pour cause de mutation. Le poste est actuellement affecté au grade de rédacteur principal 2^{ème} classe.

Il est proposé d'élargir le poste de secrétaire de mairie à plusieurs grades pour faciliter le recrutement :

- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- Adjoint administratif principal 1^{ère} classe
- Rédacteur
- Rédacteur principal 2^{ème} classe
- Rédacteur principal 1^{ère} classe
- Ou contractuel de droit public

Le Conseil Municipal décide de déclarer sur le site d'emploi territorial la vacance d'emploi de secrétaire de mairie avec les conditions précitées.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ALARMES ECOLE

M. le Maire rappelle que l'ensemble des alarmes incendie de l'école doivent être connectées pour la rentrée de septembre suite à la visite de la commission de sécurité.

Le dossier géré par M. HAMON Pascal est encore en attente au niveau du cabinet d'architecte et de l'entreprise qui avaient réalisé l'extension de l'école.

Un rendez-vous sera pris avec M. REHEL du cabinet d'architecte pour faire le point.

VOIRIE IMPASSE DE L'ECOLE

Le point est reporté à un prochain conseil puisque les devis ne sont pas comparatifs.

LOTISSEMENT LE CLOS ROLLAND : RETROCESSION DES RESEAUX (ECLAIRAGE PUBLIC ET VOIRIE) A LA COMMUNE ET CHICANES ENTRE LE CLOS ROLLAND ET LES CHÂTAIGNIERS

M. le Maire propose que la voirie et l'éclairage public du lotissement Le Clos Rolland soit rétrocédés à la Commune sous réserve que le circuit électrique soit vérifié par le Syndicat Départemental d'Energie, et que la voirie définitive (avec les chicanes entre les deux lotissements) soit vérifiée par les services de Dinan Agglomération.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas prendre la décision tant que la dernière phase des travaux du lotissement n'est pas réalisée.

L'affaire est donc reportée.

DEVIS GAZ DEPANNAGE

M. le Maire demande à M. BERTHELOT Vincent de s'occuper du dossier de la chaudière de l'école qui nécessite des frais supplémentaires au contrat de maintenance.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI

M. le Maire rappelle l'obligation des conseillers municipaux à tenir le bureau de vote.

Fin : 21h45

**FEUILLE DE CLÔTURE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AVRIL 2019**

DELIBERATION N° 41/2019 – MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATION N° 42/2019 – LANCEMENT DE L'OPERATION « RENOVATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE » ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

DELIBERATION N° 43/2019 – COMMISSION ALSH MUTUALISE AVEC LES COMMUNES DE SAINT HELEN ET PLEUDIHEN SUR RANCE

DELIBERATION N° 44/2019 – VACANCE DE L'EMPLOI DE SECRETAIRE DE MAIRIE AU 1^{ER} JUILLET 2019